

Frais scolaires



AUG

Consultez le site Web de votre école au mois d'août pour trouver la liste des frais qui seront perçus en 2017-2018.

Consultation

Normalement, les autorités scolaires ou les écoles mèneront des consultations sur tout changement à apporter aux frais. Elles seront responsables également d'afficher dans leur site Web la politique de frais – avec règles sur les situations de dispense de frais – ainsi que le barème des frais.



Les frais de manuels scolaires, de cahiers, d'impression, de photocopies et d'approvisionnement en papier sont éliminés.

Les frais pour d'autres choses, par exemple les excursions scolaires, les agendas, la location de casier, les uniformes et les frais de technologie, sont toujours permis.



Le gouvernement devra approuver presque toutes les augmentations de frais dépassant 5 %.

Alberta  Government